LES CONTRIBUABLES ET LE BUDGET

Un appel du Comité de salut économique aux députés

Au cours de la grande manifestation des contribuables qui s'est déroulée au Vélodrome d'hiver, à Paris, le secrétaire général du Comité de salut économique, M. P. Nicolle, s'adressant spécialement aux députés, a donné lecture d'un important document, consacré surtout aux économies par quoi, selon lui, la situation budgétaire pourrait être redressée. Voici un bref aperçu de ces considérations :

« Malgré les déclarations officielles, affirme d'abord M. Nicolle, la crise s'aggrave chaque jour en France et l'on va vers une catastrophe si des remèdes héroïques ne sont pas appliqués immédiatement. Producteurs et commerçants sont ébaubis de l'attitude du Parlement et se demandent si leurs représentants se font une idée exacte de la situation. Ils doivent lutter contre des difficultés qui vont croissant et auxquelles s'ajoute le mal, pour eux mortel, de la superfiscalité.

» L'Etat veut vivre au-dessus de ses moyens, mais les forces contributives auxquelles il fait appel sont épuisées.

» Pourtant, les impôts votés lors du redressement de 1926 devaient être provisoires. Or, chaque année, au contraire, leur poids augmente. Quand les années prospères accumulaient des sommes énormes dans les caisses du Trésor, on a voté des lois qui enchaînent l'avenir. Au lieu de freiner les appétits, on les a satisfaits et on en a déchaîné de nouveaux.

» La crise nous étreint tous, poursuit M. Nicolle, employés comme employeurs, le chômage s'installe au foyer des ouvriers, aggravant la sous-consommation. Les frais généraux de nos entreprises sont réduits au strict minimum, mais malgré ces sacrifices, nous vivons sur notre capital ; celui-ci s'amenuise. Le chiffre de nos affaires baisse dans des proportions telles qu'il ne nous permet plus de couvrir nos frais d'exploitation.

» Les exportations tendent à disparaître. Nos prix sont trop élevés pour trouver place sur les marchés mondiaux. Allons-nous voir se creuser encore plus profondément le déficit de notre balance commerciale ?

» La clé de tout le problème est dans l'abaissement des prix de revient qui ne peut être obtenu que par l'abaissement des charges qui nous écrasent. Les maisons ferment par centaines : on enregistre des milliers de faillites et de liquidations judiciaires. L'espoir de jours meilleurs disparaît de l'âme de tous ceux qui peinent et qui travaillent. Pourquoi cet espoir indispensable à l'homme disparaît-il ? Parce que rien n'a été fait, rien n'a été proposé. Seules, des solutions faciles sont envisagées : l'impôt et l'emprunt.

» Combattrez-vous avec ces deux moyens le fléau qu'est l'élévation du coût de la vie ?

» C'est pourquoi le Comité national d'entente économique est devant vous aujourd'hui. Il vient vous demander de faire cet acte de courage, de braver l'impopularité passagère et d'entrer résolument dans la voie des réformes et des économies sévères. Les exemples de gabegie nous sont par trop familiers. Mettez-y bon ordre.

» Le relèvement économique est conditionné par le redressement financier. Nous ne voulons à aucun prix de l'inflation. Nous en connaissons tous, par expérience, les terribles conséquences ; nous savons qu'une pareille mesure ne donnerait, cette fois, aucun coup de fouet à l'économie du pays, mais ne ferait que diminuer encore les actifs déjà appauvris. »

Une seule solution a quelque valeur, selon M. Nicolle : des économies massives.

Le secrétaire général du Comité de salut économique analyse ensuite les principaux postes de dépenses du budget et il conclut que les économies suivantes pourraient être réalisées rapidement :

1° Charges de générosité et d'étatisme .... 4 milliards 700 millions;
2° Personnel en activité.... 3 milliards;
3° Dette viagère. 1 milliard 900 millions.

« Un tel allègement aurait, dit-il, pour conséquences favorables : la réduction du prix de revient, la réduction du prix de la vie, la fin de la politique d'emprunt et la réduction du taux de l'intérêt à long terme, ce qui provoquerait un peu plus tard une nouvelle conversion économisant 1 milliard 500 millions et une nouvelle réduction générale de tous les postes du budget, effet de la baisse des prix. »

Après avoir affirmé que l'effort de compression budgétaire qui vient d'être réalisé est très insuffisant, M. Nicolle exprime la volonté de la production de ne pas assister impuissante à la ruine du pays et s'élève contre l'inflation.

Pour terminer, il place les parlementaires en face de leurs responsabilités. « Le dilemme reste toujours le même : déflation ou inflation ; nous repoussons la deuxième solution. »

— Le lieutenant aviateur italien Ajello aurait battu son propre record de vitesse dans un essai non-officiel, atteignant la vitesse de 700 kilomètres heure.

— La reine Marie de Roumanie a quitté Paris par le rapide de Prague.

— Le steamer Saint-Brieuc, qui a repris son service entre Southampton et Rouen, est entré dans le port avec 200 passagers à bord, parmi lesquels : Lord Michel Ham.

Dans le port d'Anvers est entré le steamer « Ocean Hover », qui appartient au duc de Leeds.

Le Congrès international de la mère au foyer

Du 6 au 11 juin se tiendra, au Palais de la Mutualité, à Paris, le Congrès international sur le travail industriel de la mère et le foyer ouvrier.

Une conférence de Mme Paguiez, conseillère nationale de l'Union féminine, civique et sociale, précédera les travaux proprement dits du Congrès. Elle sera donnée à l'Institut Catholique, sous la présidence de Son Exc. Mgr Baudrillart, le mardi 6 juin, à 20 h. 45 (entrée libre), sur les « Causes spirituelles de la désagrégation de la famille. Etude comparée du sens familial dans les littératures médiévale et contemporaine ».

Le mercredi 7 : Après la messe célébrée par Son Exc. Mgr Chaptal, à Saint-Nicolas du Chardonnet, à 8 h. 30, séance d'ouverture à 9 h. 30, sous la présidence de Son Exc. le Nonce apostolique. Rapport général de Mlle Baert, secrétaire générale des Œuvres sociales féminines ouvrières de Belgique, sur les « Causes et les conséquences du travail professionnel des mères ». Mme Steenberghe - Engeringa, présidente de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques, présidera les travaux. A 14 h. 30, réception au Palais de la Mutualité, par Mlle Delagrange, représentant le ministre de la Santé publique. A 15 h. 30, sous la présidence de Mlle Hawsk, (Etats-Unis), étude sur la législation.

Jeudi 8 juin : A 9 h. 30, sous la présidence de Mme la vicomtesse de Vélard, de brefs rapports seront donnés sur le « Travail professionnel de la mère au foyer dans quelques nations », par les délégués de neuf grands pays. L'après-midi, à 14 h. 30, sous la présidence de Mlle de Echarri (Espagne), rapport général sur « Les remèdes moraux à préconiser », par Mlle Canuti, déléguée de l'Action catholique féminine italienne.

Vendredi 9 juin : Sous la présidence de M. Vincent Wang (Chine), la séance du jeudi matin aura sa suite dans les rapports de dix autres nations. A 14 h. 30, sous la présidence de Mlle Butillard, rapport général sur « Les remèdes économiques à proconiser », par M. J. Zamanski, président de la Confédération française des professions.

Samedi 10 juin : A 10 heures, visite de la Caisse de compensation de la région parisienne, 12, rue Viala ; exposé de M. Bonvoisin et communications de MM. François Saint-Maur, sénateur ; Duval-Arnould et Jean Lerolle, députés. A 14 h. 30, au Palais de la Mutualité, conclusions des rapports et discussion des vœux. A 17 heures, réception à l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal.

Dimanche 11 juin : A 11 h. 30, banquet de clôture à la salle des Sociétés savantes, présidé par M. Georges Pernot, ancien ministre.

A 15 heures, grand meeting présidé par Son Em. le cardinal Verdier ; conférence de M. Eugène Dutholt, président de la Commission des Semaines Sociales de France. Remise par M. Georges Goyau du prix du Concours littéraire sur « La désorganisation du foyer par le travail extérieur de la mère ».

De nombreuses interventions sont prévues à la suite de chaque rapport : MM. Georges Pernot, Landry, anciens ministres ; Zirnheld, président de la C.F.T.C., et autres personnalités prendront la parole.

Une messe pour la Paix sera célébrée à Notre-Dame des Victoires le dimanche, à 8 h. 30.

La carte de congressiste, donnant droit aux séances, aux réceptions et au compte rendu, est de 30 francs ; sans compte rendu : 15 francs.

Tous renseignements, au Secrétariat, 23, rue de Valois, Paris (1er).

Les crédits pour l'application de la loi Loucheur ont été diminués d'un tiers par le Sénat

Le Sénat ne s'est pas obstiné dans son opposition farouche à l'achèvement immédiat du programme de 1928, mais il a tout de même réduit du tiers les chiffres de subventions qui étaient nécessaires à cet achèvement dans les délais fixés, de sorte qu'il en va résulter un ralentissement dans les travaux.

C'est évidemment regrettable. Tenons compte néanmoins à la Haute Assemblée de son effort de bonne volonté, puisque aussi bien la suspension de l'exécution du programme qui eût pu se transformer par la suite en arrêt total, est désormais évitée.

Les deux sous-officiers français qui s'étaient réveillés... en Allemagne ont été reconduits à la frontière

Berlin, 3 juin. — D'après une dépêche de Trèves à l' « Agence Conti », les deux sous-officiers français qui s'étaient endormis dans le train entre Metz et Thionville, et avaient franchi la frontière franco-allemande sans s'en rendre compte, ont été reconduits à la frontière française.

L'ANNIVERSAIRE DE GEORGE V

Londres, 3 juin. — L'anniversaire du roi George V, qui entre aujourd'hui dans sa 68e année, a été célébré ce matin dans toutes les parties de l'Empire britannique.

A Hyde-Park, à la Tour de Londres et dans toutes les garnisons de la

(W.W.P.)

LE ROI D'ANGLETERRE

Grande-Bretagne et des Dominions, des salves d'honneur ont été tirées.

A Londres, la cérémonie traditionnelle du « défilé des couleurs » s'est déroulée par un temps splendide. Cependant, le roi n'étant pas entièrement remis d'une attaque de rhumatisme, n'a pas pu assister au défilé et c'est le prince de Galles, en grand uniforme de colonel de la garde galloise, qui a reçu au nom du souverain le salut des drapeaux.

En réponse au message de félicitations qui lui avait été adressé par le lord-maire de Londres, au nom de la Cité de Londres, à l'occasion de son anniversaire, le roi a envoyé un télégramme de remerciements dans lequel il exprime sa conviction que l'avenir « rendra bientôt à un monde épuisé la prospérité et la paix qui lui sont si nécessaires ».

Le krach de la Banque Petyt

Après l'arrêt de la Cour de Douai

Les administrateurs, MM. Dewulf et Vandroy, viennent de signer leur pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour de Douai.

La Cour leur a reproché d'être au courant du caractère fictif des bilans et de la mauvaise situation de la société mais, d'autre part, l'arrêt rend hommage à leur attitude généreuse et désintéressée lors de la fermeture des guichets de la banque.

M. Duyck, caissier, fondé de pouvoirs jugé irresponsable des agissements de la Direction, a été acquitté.

Deux officiers aviateurs se tuent au Maroc

Rabat, 3 juin. — Le district du Tariband, constitué par les kasbahs de la haute vallée du Ziz, entre Outerbat et Igli, a été occupé en totalité dans la matinée du 1er juin.

Un avion qui survolait la région s'est écrasé sur le sol. Les officiers qui composaient l'équipage : le capitaine Lafosse, du 37me d'aviation, et le lieutenant observateur Rochette de Lampdès, du 3me régiment de tirailleurs, ont été tués.

Le mariage du prince Wilhelm de Prusse

Bonn, 3 juin. — Le mariage du prince Wilhelm de Prusse, fils aîné du kronprinz, avec Mlle Dorothea Van Salvati, a été célébré ce matin à l'Hôtel de Ville de Bonn.

Longuement acclamé par la population, le prince, vêtu de l'uniforme du « Casque d'Acier », s'est ensuite rendu à l'église pour le mariage religieux, qui a été célébré à 13 heures.

Aucun membre de la famille des Hohenzollern n'assistait à la cérémonie.

Un drame fait deux morts dans la forêt de Saint-Germain

Versailles, 3 juin. — On a découvert en forêt de Saint-Germain, route du Mesnil, les corps d'un homme et d'une femme inanimés dans un fourré.

Le premier avait tué sa compagne d'un coup de revolver à la nuque, puis, d'une balle dans la tempe, il s'était donné la mort. On a découvert sur le corps des papiers d'identité au nom de Marcel Capron, 31 ans, demeurant 9, rue de Rouen. Sa victime est une domestique, Mlle Marthe Robin, 26 ans, placée 56, avenue Jules-Magnier.

Une mère de deux enfants de Noyelles-sous-Lens est « insoumis militaire »

C'est une affaire peu banale que celle qui est arrivée à une habitante de Noyelles-sous-Lens, Mme Charles Delvallez, née Aimable Sevin.

Lors de sa naissance le 13 octobre 1907, à Sallaumines, l'employé d'état-civil trompé sans doute par le prénom donné ordinairement à des garçons, inscrivit le nouveau-né comme étant du sexe masculin.

Jusqu'en 1928, tout alla bien, mais à cette date comme le « conscrit » Aimable Sevin ne s'était pas fait inscrire sur les feuilles de recensement militaire et par la suite ne s'était pas présenté devant le conseil de révision il fut pris « bon absent » et affecté à un régiment colonial.

Aimable Sevin ne s'étant pas « présenté » au régiment des recherches furent entreprises pour « le » retrouver. La gendarmerie de Lens fut chargée de rechercher « l'insoumis » qu'elle rencontra en la personne d'une jeune femme.

Les gendarmes durent convenir qu'il y avait erreur d'état-civil et ils envoyèrent leur rapport à l'autorité militaire. Depuis lors par trois fois une enquête fut ordonnée qui aboutit toujours au même résultat.

L'autorité militaire demanda alors à Mme Delvallez-Sevin de faire rectifier son acte de naissance, mais comme cette formalité entraîne des frais, Aimable Sevin s'est refusé à le faire. « Payez les frais de visite médicale et de révision de l'état-civil, leur a déclaré l'intéressée, et je suis tout disposée à abandonner ma qualité de « garçon ».

Un Congrès eucharistique aura lieu à Bois-Grenier le 11 juin

Le dimanche 11 juin se déroulera, à Bois-Grenier, le Congrès eucharistique de l'arrondissement de Lille.

S. Em. le cardinal Liénart sera reçu à 14 h. 30 par M. le Maire. De 15, le Cardinal déposera au passage une gerbe au monument aux morts et, après avoir revêtu à l'église les ornements pontificaux, se rendra sur l'estrade élevée route de la Chapelle-d'Armentières, pour assister au défilé des groupes.

L'INAUGURATION DU MONUMENT TESTELIN, A LILLE

Le monument Testelin qui se trouvait avant la guerre, place de Strasbourg, a été réédifié square du Ramponneau. Le monument est dû au ciseau du sculpteur Robert Coin.

L'inauguration s'est faite hier, samedi, à 17 h., par M. Salengro, maire de Lille, entouré du Conseil municipal. Une gerbe de fleurs aux couleurs de la ville a été déposée.

Hawks a traversé les Etats-Unis sans escale

(Stella Presse.)

L'AVIATEUR HAWKS

New-York, 3 juin. — Le capitaine aviateur Frank Hawks a atterri au camp d'aviation de Floyd Bennett (près de New-York), ayant accompli la traversée complète des Etats-Unis sans escale, en 13 h. 27.

Son avion, un appareil de 14 cylindres, était muni d'un « robot », c'est-à-dire d'un dispositif spécial de pilotage automatique, dont l'aviateur s'est déclaré très satisfait.

— L'aviatrice Maryse Bastié, qui avait quitté l'aérodrome d'Orly, en vue d'accomplir un voyage aérien de deux mois au Maroc, en Algérie et en Tunisie, a atterri à Toulouse, terme de sa première étape.

— Les ministres se réuniront mardi à 10 h. en Conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

— De Cherbourg. — Entre Briquebec et Coutances, le R.P. Dom Louis Kervingant, supérieur du monastère de Notre-Dame de Grâce à Briquebec, a été tué dans un accident d'auto.

La quinzième fête fédérale de gymnastique féminine à Lille

Après la réception vendredi soir, par la municipalité de la société « La Vichyssoise », détentrice du drapeau fédéral, la XIVe fête fédérale de gymnastique féminine a commencé samedi matin par les concours individuels et les épreuves de la coupe nationale d'éducation physique.

Dès 7 h. le matin, les sociétés arrivaient aux abords du stade de l'Esplanade où eurent lieu les compétitions sous le contrôle des membres du jury. Tandis que ces épreuves se disputaient en plein air, d'autres jeunes filles participaient aux Bains municipaux du Boulevard de la Liberté, aux concours de plongeons et de natation.

Vers 10 h. 30, le classement fut établi. Enfin, à 12 h. à l'Hôtel Royal, les membres de la F.F.F.G.E.P. accueillirent M. Salengro et le Conseil municipal. Au cours de cette réception, MM. Amy, président de la Fédération française de gymnastique féminine ; Salengro, maire de Lille et Gobelet d'Avilla, président de la Fédération royale des sociétés féminines de gymnastique belges prirent la parole.

L'après-midi, au stade, se poursuivirent les concours individuels.

La remise à la ville de Lille du drapeau fédéral

La Municipalité lloise a reçu samedi, vers 19 h., à l'Hôtel de Ville, les délégués de la Fédération nationale des sociétés de gymnastique.

Dans le grand hall où avait lieu cette réception, on pouvait voir, entourant M. Salengro, député, maire de Lille, MM. Masson, Bardou, Coolen, Favières, Dauchy, adjoints au maire ; Haupu, secrétaire général de la mairie ; Gobert d'Avilla, président de la Fédération royale belge de gymnastique ; Amy, maire de Saumur, président de la Fédération nationale ; Odet, adjoint au maire de Nice ; Martin, maire de Vichy, etc.

Après que la musique municipale eut fait entendre des airs entraînants, dont le traditionnel Petit Quinquin, M. Amy prit la parole pour remercier le Comité organisateur de son action pour la réussite de la fête fédérale. Il rendit hommage à M. Martin qui a accepté d'organiser la prochaine fête fédérale qui aura lieu en 1934, à Nice, et félicita les jeunes filles présentes de s'être consacré à la pratique de la gymnastique qui est une chose indispensable à l'amélioration physique et morale des générations futures. En terminant, il constata avec satisfaction la marche ascendante de la gymnastique en France, salua les gymnastes présentes et se déclara heureux de l'accueil qui lui est fait par la ville de Lille.

M. Martin parla de la dernière fête fédérale qui eut lieu à Vichy il y a dix ans et fit le tableau des multiples péripéties accomplies par le drapeau fédéral au cours de cette décade. Il rendit hommage à la jeune fille française, puis remit solennellement à M. Salengro, le drapeau fédéral.

M. Salengro exprima ses sentiments de gratitude à M. Martin, puis en remettant lui-même l'emblème au porte-drapeau des sociétés de gymnastique féminines de la ville exprima l'espoir que la Jeunesse lloise se montrera digne de l'honneur qui lui échoit. A MM. Odet, Bianchot, maire de Saint-Nazaire et Gobiet d'Avila, président de la Fédération royale belge de gymnastique, il dit les sentiments de la ville de Lille pour l'action remplie par chacun d'eux dans le domaine de la gymnastique.

Le maire de Lille regretta que les Pouvoirs publics aient cru devoir opérer un sérieux abattement sur le budget consacré à l'éducation physique et déclara que désormais, vu la carence de l'Etat, il fallait que les communes fassent elles-mêmes le nécessaire pour que ne périclite pas en France la pratique de la gymnastique.

C'est en demandant aux jeunes sportives de se préparer à la fête de nuit que M. Salengro termina son discours au milieu des applaudissements.

La journée d'aujourd'hui

Dans la matinée, à partir de 7 h., concours imposés et suite des concours spéciaux.

A 12 h. 30, Hôtel Maréchal, banquet officiel.

A 14 h. 30, angle de la place du Concert et de la rue de la Collégiale, rassemblement des sociétés de gymnastique.

A 15 h., départ.

A 15 h. 30, grande fête fédérale au Champ de Mars.

Réunion du Conseil d'administration de la Fédération des Mutilés

Le Conseil d'administration de la Fédération du Nord de la France des associations de mutilés, veuves et orphelins, ascendants de guerre s'est réuni à son siège à Lille, boulevard de la Liberté hier samedi à 13 h. 30, sous la présidence de M. Balavoine, président.

Le Conseil a décidé de procéder à la réélection de son bureau. Il a préparé le travail pour le congrès inter-fédéral de Cambrai et a réduit les vœux à quelques résolutions importantes.

Le Conseil a pris acte des communications qu'il a reçues de la Confédération nationale qui affirmait sa volonté de continuer une action énergique pour la défense des droits des A.C. et des victimes de la guerre.

AU SYNDICAT DES BRASSEURS DE LA RÉGION DU NORD DE LA FRANCE

La réunion mensuelle de la Commission administrative aura lieu le mercredi 7 juin, à 14 h. 30, au siège, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille. A l'ordre du jour : Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Union des Syndicats de la brasserie française ; chiffre d'affaires sur la valeur locative des fonds de commerce ; taxe unique ; publicité collective ; contenance des bouteilles ; questions diverses.

M. Albert Demarcq prend officiellement le titre de président de l'Union des propriétaires et éleveurs de chevaux de demi-sang

M. Albert Demarcq, bien connu dans notre région où on lui doit beaucoup dans la réalisation de l'Hippodrome des Flandres, a pris hier officiellement au cours d'un banquet, à l'Hôtel de Strasbourg, à Lille, le titre de président de l'Union des propriétaires et éleveurs de chevaux de demi-sang de la 5me région. Il succède dans ces hautes fonctions à M. Léon Tacquet qui, comme lui, est un propriétaire dont les couleurs sont bien connues sur nos champs de course.

Après l'assemblée générale de la société qui s'est rendue aux raisons de M. Léon Tacquet, retenu par de multiples occupations, et qui a adopté à l'unanimité la nomination de M. Demarcq et l'accession à l'honorariat de M. Tacquet, un banquet a réuni éleveurs et propriétaires, à la Taverne de Strasbourg, à Lille. Ce banquet était présidé par M. Verlomme, secrétaire général du Nord, qu'entouraient MM. Tacquet, président honoraire, et Albert Demarcq, président de la Société ; Hector Franchomme, président du Conseil d'arrondissement : A. Pollet-Ternynck, président du Club des Habits rouges ; Lacour, député, et les nombreux membres de l'Union ou des Comités des sociétés de courses de la région : MM. Vandesmet, Dispa, Cevaert, Delaoutre, François Masurel, Emile Demarcq, Derossy, Decrombecque, de Wazières, Brandt, secrétaire général ; Bazon, commissaire général, etc., etc...

A l'heure des toasts, M. Albert Demarcq, le nouveau président, rendit hommage à M. Tacquet qui, pendant plus de quinze ans, se dévoua à la tête de la Société.

A cet hommage se joignirent MM. Vandesmet, Brandt, Hector Franchomme, Pollet-Ternynck qui fit nommer l'ancien président « premier gentleman d'honneur » du Club des Habits rouges. Verlomme, enfin M. Léon Tacquet remercia les convives de l'amitié qu'il lui manifestèrent en lui offrant un superbe bronze.

Les orateurs, enfin, eurent encore un mot délicat pour les récentes victoires retentissantes que remporta le crack de l'écurie Tacquet.

Une exposition philatélique a été inaugurée hier, à Lille

On sait que l'exposition philatélique qui durera jusqu'au 6 juin, se tient dans une des salles de l'Hôtel de Ville. On ne compte pas moins de 103 collections diverses appartenant à des exposants venus de tous les coins de la France, de l'Algérie et de la Belgique.

Cette exposition est organisée par l'Association philatélique lilloise, qui a pour président le docteur Billet, professeur à la Faculté libre de médecine. M. Jean Rousselle, commissaire général, en est le principal animateur.

Les assises du congrès se tiendront à la Bourse du Commerce, les 4 et 5 juin.

Toutes les personnalités participantes ont été reçues samedi, à 15 heures 15, à l'Hôtel de Ville, dans le salon des adjudications, par M. Lévy, adjoint au maire. Au premier rang des visiteurs, on remarquait MM. Minguay, président de la Fédération philatélique internationale ; Dole, président de la Fédération française ; André Decocq, représentant du ministre belge des P.T.T. ; A. Ruhl, président de la Fédération royale des Cercles philatéliques belges ; Louis Goldberg, secrétaire général de la Fédération internationaal, etc.

M. le professeur Billet remercia l'Administration municipale de l'accueil qu'elle avait réservé à la philatélie.

M. Minguay parla dans le même sens et M. J. Lévy, qui leur répondit, dit combien la municipalité était heureuse de recevoir les philatélistes français et étrangers.

Le soir, à 18 heures 30, exposants et congressistes furent reçus à la Chambre de Commerce de Lille, où M. Simeon Minet, membre de la compagnie et philatéliste averti, les accueillit.

Le Congrès national de la Ligue française du droit des femmes s'est ouvert hier, à Amiens

Le Congrès national de la Ligue française du droit des femmes s'est ouvert hier samedi après-midi, à 15 h., à Amiens, par une séance où 45 sections étaient représentées, notamment celles de Paris, de Bordeaux, de Calais, de Lille, de Lyon et de Marseille.

Des rapports ont été présentés par Mme Andrée Lehmann, secrétaire générale de la Ligue, et Mme Auscher, trésorière.

Les congressistes sont allées ensuite déposer des gerbes, au monument aux morts puis, à 17 h., elles ont été reçues par la municipalité d'Amiens à l'Hôtel de Ville. M. Lecointre, député-maire, les a accueillies.

Dernière Heure

Le tour du monde aérien

St-Jean-de-Terre-Neuve, 3 juin. — L'avion de Mattern, a été aperçu alors qu'il survolait l'île Wadham.

Dernières nouvelles sportives

Une réunion nocturne d'athlétisme

Paris, 3 juin. — Ce soir au Stade Vélodrome Buffalo était organisée une réunion d'athlétisme. Voici les résultats :

400 mètres (handicap) : 1er Marcel Moplines, 49 secondes ; 2e Herrr, à 40 m.

1.500 mètres : 1er Jules Ladoumègue, 3 minutes 56" 4/5 ; 2e Canrol, à 300 m.

5.000 mètres : 1er De Nys, 16 minutes 9" 1/5 ; 2e Blanc.

Saut en hauteur : Philippon, 1 m. 85.

COTONS

	New-York				Nouv. orl.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour					Préc.	Jour
Disp....	9.25	9.10	—	—	—	—	9.15	8.95
Juin....	9.19	8.94	—	—	—	—	—	—
Juillet..	9.20	9.01	—	—	—	—	9.16	8.95
Août....	9.25	9.07	—	—	—	—	—	—
Sept....	9.35	9.17	—	—	—	—	—	—
Octobre	9.47	9.26	—	—	—	—	9.40	9.22
Nov....	9.54	9.32	—	—	—	—	—	—
Déc....	9.65	9.42	—	—	—	—	9.56	9.44
Janvier	9.73	9.48	—	—	—	—	9.62	9.44
Février	9.78	9.55	—	—	—	—	—	—
Mars....	9.84	9.64	—	—	—	—	9.77	9.55
Avril...	9.92	9.72	—	—	—	—	—	—
Mai....	10.00	9.80	—	—	—	—	—	—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000 ; aux ports du Golfe 6.000 ; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles ; France et Continent, 10.000 ; Japon et Chine, 18.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 85.05 ; sur Bruxelles 242.90 ; Esc. hors banque, 0 à 1/2 ; Prêt à court terme, 0 à 1/4.

New-York : Sur Paris, 4.07 3/4. Cable transf., 4.09 7/8 ; sur Bruxelles, 13.95.

SUCRES. — Marché clos.

Revue du marché de New-York

New-York, 3 juin. — La tendance du marché a été à la fraicheur aujourd'hui et, en fin de séance, on notait de nombreuses pertes s'échelonnant entre une fraction et quarante points. Les réalisations sont figuré dans une large proportion dans le chiffre des transactions qui a porté sur 1.000.000 titres. L'ouverture a été ferme, mais malgré l'activité qui s'est manifestée dans la matinée, la cote a fléchi, sous l'influence d'importantes prises de bénéfices. Les statistiques hebdomadaires concernant le nombre de wagons chargés ont fait ressortir à 514.000 wagons, un augmentation de 2.000 sur le chiffre de la période correspondante de la semaine précédente. Elle n'a cependant pas influencé la production. En fin de séance, quelques-unes des principales valeurs se sont redressées, pour terminer légèrement au-dessus de leur plus bas niveau de la journée. Toutefois, la clôture a été lourde et les moins-values de 1 à 4 points ont été nombreuses, principalement parmi les valeurs des chemins de fer, de services publics, de métal, de produits chimiques et de grands magasins.

Les auteurs de l'agression de Saint-Martin-du-Mont sont arrêtés près de Berck-Plage

Dans la nuit du 1er au 2 juin, trois bandits pénétraient chez M. Laurent, cultivateur, à Saint-Martin-du-Mont (Ain) et après l'avoir ligoté, fouillèrent la maison. Ils emportèrent des bijoux et de l'argent puis ils prirent la fuite en automobile.

Samedi après-midi, le chef de brigade Evrard, de la gendarmerie de Berck et un gendarme passaient à Merlimont lorsqu'ils aperçurent une automobile en stationnement et dans laquelle se trouvaient trois individus qui leur parurent suspects. Le chef de brigade les interpella et après leur avoir posé quelques questions, ils finirent par avouer qu'ils étaient les auteurs du pacte de banditisme de Saint-Martin-du-Mont. Ils déclarèrent se nommer Charles Benninger, âgé de 21 ans, domicilié à Paris ; Adrien Laurendet, né en 1906 à Saint-Martin-du-Mont et Raymond Rosset, 25 ans. Ces deux derniers sont domiciliés à Lyon. Ils ont commis une dizaine de vols avec effraction et l'automobile dans laquelle ils se trouvaient, a été volée à Paris. Un peu avant 19 h., ils ont été amenés à la gendarmerie de Berck. Aujourd'hui dimanche ils seront déférés au Parquet de Montreuil-sur-Mer.

APRÈS LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Les lauréats de l'exposition des œuvres d'anciens prisonniers de guerre

Nous relevons dans le palmarès des récompenses obtenues par les anciens prisonniers de guerre ayant exposé à Lille, du 14 au 21 mai, les noms suivants :

2e prix, 1re section : M. Carette Geeraert, rue de Fontenoy, Roubaix.

1er prix, 2e section. — M. Edouard Dubart, 5, rue de l'Eglise, Marcq-en-Barœul.

1er prix, 6e section. — MM. Emile Cicq, 113, rue du Droukaert, Ronq ; Léon Piat, 19, rue Richard-Lenoir, Roubaix ; Henri Prevost, 91, rue Décottignies, Roubaix ; Gaston Vicaire, Lambersart ; Jean Martin, Pont-à-Marcq ; Hennion, Le Quesnoy.

Les prix et diplômes seront envoyés sous peu.

Un drame de l'inconduite à Beuvry-lez-Béthune

A Beuvry-lez-Béthune, Michel Ozernask, 32 ans, mineur polonais, a tenté de tuer son amie, Catherine Zwarys, 30 ans, également Polonaise, de deux coups de couteau. La victime a été transportée à l'hôpital de Béthune dans un état grave. Le meurtrier a été arrêté samedi après-midi dans un marais où il se cachait. Il a été déféré au Parquet de Béthune.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 juin 1933 N° 113.

PAR HENRI GERMAIN

Il ne faudrait pas le laisser maigrir pour le cas où le maître, à son retour, voudrait offrir un repas extraordinaire à ses chers pensionnaires...

Ecrasé par cette horrible perspective, Finot s'effondra sur le sol du couloir, la face livide, décomposée par l'épouvante. Et, secoué d'invincibles frissons, le cerveau vide, les prunelles hagardes, il demeura recroquevillé sur lui-même, sans bouger, le regard fixé sur les fauves.

Ceux-ci, collés contre les barreaux de leurs cages, le flairaient avec une obstination de mauvais augure, le fixaient implacablement de leurs yeux glauques.

Ahmed ben Assar et ses compagnons s'éloignaient silencieux, tranquilles, abandonnant le misérable Finot à l'horreur de sa situation tragique.

Or, à cette même heure, Maurice Dubreuil arrivé de la veille au soir à Alger, se rendait, le cœur palpitant, rue de l'Industrie.

Fort du précieux renseignement donné par Paul Dartois au cours de la scène poignante de l'avant-veille et après les premières heures cruellement pénibles qui suivirent la fuite de l'aviateur, Dubreuil avait, en effet, résolu de venir chercher sa fille.

En arrivant devant le magasin de Jules Marais, il tendit sa volonté afin de conserver un peu du calme nécessaire.

Il entra posément et, dès la première question de l'électricien, répondit avec gravité :

— Monsieur, je désire causer un instant avec vous, confidentiellement. Il s'agit de si hauts intérêts que je n'hésite pas à vous prier de fermer votre maison à toute visite possible.

— Mais, j'ai des clients.

— Ne craignez aucune perte d'affaire, je vous indemniserai largement.

Profondément troublé par ce langage, Jules Marais, devenu très prudent depuis ses tragiques et récents démêlés avec Finot, objecta :

— Avant tout, veuillez me dire votre nom, m'informer succinctement de l'objet d'un entretien si particulier?

— Sommes-nous seuls? fit Dubreuil, baissant la voix. Personne, ni de près ni de loin ne pourrait-il entendre ce que je veux dire?

— Non, personne, lorsque j'aurai pris les précautions nécessaires et, je le répète, quand je saurai qui vous êtes?

En achevant, Jules Marais se recula, mettant entre lui et son étrange visiteur l'obstacle d'un comptoir.

— Oh! rassurez-vous, fit vivement ce dernier. Il ajouta dans un souffle :

— Je suis... Maurice Dubreuil.

Jules Marais eut un haut-le-corps de surprise.

— Vous, vous! s'écria-t-il, profondément troublé. Vous êtes M. Dubreuil?...

— Je vous l'affirme.

— Alors... alors... le père de...

— De Jeanne, acheva Dubreuil.

— Ah! c'est la Providence qui vous envoie! Attendez... attendez, je suis à vous.

Et, palpitant d'émotion, l'excellent homme se précipita sur sa porte, donna légèrement deux tours de clé, puis entraîna Dubreuil dans son arrière-magasin.

— Faut-il la prévenir? demanda-t-il tremblant.

— Pas encore. Je désire m'entretenir avec vous d'abord.

— Bien, bien. Dans ce cas, je vous demande un petit instant, afin de m'assurer qu'elle ne pourra pas entendre.

Et, passant aussitôt dans l'atelier de sa pupille, l'électricien demeura un instant absent.

— A présent, fit-il, en avançant un siège, je vous écoute, Monsieur.

Maurice commença d'un ton recueilli : Vous connaissez peut-être en partie ma douloureuse et tragique histoire, puisque vous avez recueilli ma fille, par suite de circonstances encore mystérieuses pour moi, mais sans doute fort heureuses?

— Je vous les révélerai tout à l'heure. Mais dites-moi vous-même par suite de quels événements vous avez pu connaître mon existence et celle de Jeanne?

— Je vais vous l'apprendre.

Maurice Dubreuil dit alors à son interlocuteur comment le hasard de la chute de Paul Dartois avait permis à ses domestiques de recueillir l'aviateur blessé.

Il raconta ensuite les deux scènes poignantes qui avaient eu lieu entre lui et Dartois, révélant du même coup à l'électricien attentif le véritable nom de l'aviateur. Enfin il lui apprit la fuite soudaine de ce dernier.

— Oh! c'est véritablement extraordinaire! jeta Jules Marais stupéfait. Ce concours de circonstances est presque miraculeux. Ainsi ce brave Paul serait le fils de l'homme que vous avez si malheureusement tué jadis à Neuilly.

— Hélas! Et j'ai vainement sollicité sa pitié, son pardon.

— Oui, je comprends, notre pauvre ami doit ignorer que, dans ce terrible drame, vous ne fûtes par le seul coupable. Sans les ignobles machinations de Finot, rien ne serait arrivé.

— Quoi, vous connaissez Finot? s'étonna Maurice Dubreuil.

— Je l'ai beaucoup connu, malheureusement, et vous allez savoir comment. La confiance que vous venez de me témoigner en me révélant, sans me connaître encore, votre douloureux passé, m'impose le devoir strict d'agir de même avec vous.

Vous souvenez-vous du domestique de Finot, d'un certain Baptiste, surnommé le Rupin?

— Oui, ce misérable me ligota sur l'ordre de son maître infâme.

— Ce misérable, c'était moi.

Dubreuil sursauta de stupéfaction.

— Vous, le Rupin! s'écria-t-il en se dressant d'un seul jet et